



Desjardins

Caisse populaire de Waterloo
Centre de services de Lac Brome

Programme d'aide à la famille et d'accès à la propriété 2009

PROGRAMME HABITATION VILLE DE LAC BROME

Afin de vous souhaiter la plus cordiale bienvenue, la caisse populaire de Waterloo par le biais de son centre de services à Lac Brome s'est associée avec la Chambre de commerce et la Ville de Lac Brome. En effet dans le cadre du programme en titre nous sommes heureux de participer à la création de logements et ainsi offrir l'avantage suivant aux nouveaux propriétaires :

- ❖ Remise en argent de 3% du montant de financement accordé par la caisse jusqu'à concurrence de 6 000\$.

Conditions d'admissibilité

- ▶ Être (devenir) membre de la caisse populaire de Waterloo Centre de service Lac Brome;
- ▶ Acquérir une résidence dans le territoire défini par le programme, qu'il s'agisse d'une nouvelle construction ou d'une maison existante;
- ▶ L'immeuble acheté ou construit doit être considéré comme résidence principale et doit être un immeuble résidentiel de 4 logements et moins;
- ▶ Les acheteurs ne doivent pas avoir été propriétaires occupants depuis 5 ans d'une résidence dans ledit territoire;
- ▶ Obligation pour les acheteurs d'emprunter auprès de la caisse populaire de Waterloo et ce pour une somme minimale de 125 000\$ et pour un terme à taux fixe de 5 ans et aux conditions usuelles concernant le bris de contrat (pénalité);
- ▶ Aucune promotion ni rabais de taux ne peut être jumelée au présent programme;
- ▶ Durée du programme : Année civile 2009 et reconduit pour 2010 et 2011 selon la décision annuelle de la direction générale de la caisse;
- ▶ Sujet à changement sans préavis. L'offre peut être annulée ou prolongée sans préavis.

Claude Trudel, Conseiller en finances personnelles

Centre de services Lac Brome

459, rue Knowlton

Ville de Lac Brome (Québec) J0E 2N0

Téléphone : (450) 242-1270

Télécopieur : (450) 242-1271